

Conseil d'administration du CCAS

SEANCE DU 11 MAI 2026

AFFECTATION DES RESULTATS- ANNEE 2025 – BUDGET ANNEXE SAAD

Le Compte Administratif 2025 dégage un **résultat de fonctionnement** de – 57 639.12 €.

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat comptable 2025 - 57 639.12 €

Il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation qu'elle entend effectuer du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Ce résultat peut être affecté :

- en réserve de trésorerie
- en réserve de compensation
- en excédent affecté à l'investissement
- en excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation
- en excédent affecté au financement des mesures d'exploitation N+2
- en report à nouveau déficitaire.

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- 57 639.12 € en report à nouveau déficitaire sur l'exercice N+2, soit 2028 (ligne 002).